
[Imprimer](#)

ZAC Campus Grand Parc : 28 parcelles bientôt déconstruites sur le secteur sud

Image

Sadev 94 lance une mission de maîtrise de déconstruction sur le secteur sud de la ZAC Campus grand parc à Villejuif (Val-de-Marne).

D'une superficie d'environ 82 ha, la ZAC Campus grand parc vise à développer un campus urbain à vocation internationale, centré sur la cancérologie mais qui associe les autres fonctions urbaines (habitat, commerce, services, transports publics, etc.). L'enjeu du projet : s'intégrer à un environnement urbain, économique, culturel et environnemental déjà constitué, et trouver les modalités de son ancrage territorial.

L'opération s'étend sur deux grands espaces géographiques situés de part et d'autre du parc départemental des Hautes Bruyères et aux attentes différentes : une zone nord, vouée à devenir un secteur véritablement métropolitain par la mutation de petits bâtis en programmes résidentiels marquant l'entrée vers le pôle gare, et une zone sud à la densité moins prégnante, laissant une place accrue à la végétalisation des espaces publics et des futures zones résidentielles suivant le modèle de la « ville jardin ».

Optimiser tri et réemploi

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet sur ce dernier secteur, de nombreuses propriétés ont été ou vont être acquises par Sadev 94 et devront par conséquent faire l'objet d'une démolition, dont la mission sera confiée par l'aménageur. Les parcelles concernées couvrent l'ensemble des bâtiments situés dans le périmètre du secteur sud de la ZAC, soit environ 18 pavillons, un local d'activité commerciale, 5 locaux d'activité agricole (entrepôt, serres, etc.), 3 autres locaux d'activités (CTM, garage automobile, etc.), mais aussi 5 parcelles concernées par des dépôts de déchets sauvages nécessitant d'être évacués.

Dans une recherche d'économies financières et environnementales, il sera demandé de veiller à minimiser les flux de déchets, d'optimiser tri et réemploi, d'orienter les déchets vers les installations de collecte et de traitement existantes conformes à la réglementation en vigueur, d'assurer des débouchés aux matériaux recyclés et d'en favoriser l'utilisation.

[Consulter l'avis](#)